

Penser et réfléchir l'Église de demain : groupes de discussions et débats sereins

Lausanne, 10.03.2020 – **Le Synode de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) s'est réuni vendredi 6 et samedi 7 mars à Crêt-Bérard. Cette session s'est illustrée par une nouvelle approche du Conseil synodal et une tenue des débats qualitative et sereine.**

Nouvelle approche investie et engagée

Cette session du Synode a débuté par une approche différente du Conseil synodal (CS) pour présenter ses activités et la vision qui accompagnera son programme de législature. En lien avec la vision, sept thématiques-clés ont été identifiées autour desquelles se sont constitués des groupes d'échange composés chacun de délégués au Synode, d'un membre du CS et d'un animateur. Résultat : discussions conjuguant à la fois questions ecclésiologiques et pratiques, retours d'expériences et récits vécus, exemples concrets.

Ces échanges ont favorisé la parole des délégués au Synode. Les membres du CS ont pu définir la situation générale, expliciter leurs constats. Des mots-clés sont ressortis et le dialogue s'est engagé sur des questions pragmatiques. Le fruit de ces entretiens a ensuite été présenté en plénum dans une ambiance attentive et conviviale.

Message fort et mobilisateur

Le message du CS a souligné l'importance de s'adapter à une évolution entraînant des questions et la nécessité d'y répondre par une culture du changement de cap. Il a appelé à favoriser le questionnement afin de travailler ensemble et à former des collaborateurs pour accompagner ce changement.

Un appel à modifier nos regards et nos modes de vie tout en y incluant une dimension spirituelle a marqué le volet transition écologique. La vision du CS s'est accompagnée du souhait de travailler au développement et au déploiement de l'EERV à travers un processus de consultation et en co-construction, la stratégie reposant sur trois axes : Évangéliser, Construire et Relier.

Débats constructifs autour des dotations

Le CS a exprimé sa reconnaissance des étapes précédentes qui ont permis le processus actuel. Le point sur la mise en œuvre des dotations s'est distingué par la qualité et l'exigence des débats. L'importance de recueillir les informations nécessaires pour définir un vocabulaire commun. Le Synode a accepté le délai d'une année (juin 2021) demandé avant la mise en œuvre des dotations, renommées unités de subventionnement.

Contacts presse :

- *Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal, 076 546 77 58, marie-claude.ischer@eerv.ch*
- *Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV, 079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch*